



Actualités du SINP

Evénements

Données occurrence d'espèce : La FCBN, les CBN et le MNHN ont collaboré pour mettre à disposition plus de 20 millions de données d'observation de la Flore sur la plate-forme nationale INPN. Le site s'est également enrichi de 400 000 données provenant de la base SILENE, plate-forme du SINP en PACA et de nombreux producteurs nationaux (MNHN, ONF, ONEMA, ...) ([actualité inventaires INPN](#)).

Comité de pilotage du SINP : Il a eu lieu le 5 juin 2015, le compte-rendu provisoire est en ligne sur le site [Naturefrance](#).

Comité d'orientation de l'INPN : Il s'est tenu le 26 juin 2015 et a permis de présenter l'enquête de satisfaction des utilisateurs de la plate-forme nationale et de donner les grandes orientations. Lien vers [Co INPN](#)

Comité de pilotage du GBIF : Il a eu lieu le 28 juin 2015.

Publication des indicateurs de l'ONB : L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) a publié le 22 mai, l'édition 2015 des indicateurs nationaux sur son [site](#). L'INPN, plate-forme nationale du SINP, alimente plus d'un quart des indicateurs de l'ONB.

En cours

Standard de données : La version V1.2 du format d'observation d'occurrence d'espèces est en cours d'élaboration et sa sortie est prévue à l'automne. Le GT standard de végétations a repris ses travaux en juin 2015.

Plan de formation SINP : Le plan de formation 2015 est en ligne sur le site Naturefrance. Les formations juridiques et architecture SINP ont eu lieu en juin, les formations sur TAXREF, les données sensibles et le standard DEE auront lieu le 25 novembre au MNHN. Les inscriptions se font sur le site de l'IFORE.

GT Validation : les travaux sont en cours, livrables prévus pour la fin de l'année.

Projet OGAM/GINCO : le projet s'intitule désormais GINCO (Gestion d'Information Naturaliste Collaborative Ouverte).

Le comité des utilisateurs se réunit tous les mois, les développements ont commencé en mars et devraient s'accélérer en octobre avec l'arrivée d'une nouvelle programmeuse au sein de l'équipe IGN/MNHN. Première version en test prévue en novembre 2015.

En savoir plus...

Le système d'information sur la nature et les paysages (SINP) est un projet collaboratif porté par le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE).

Site du SINP et de l'ONB : www.naturefrance.fr

Plateforme collaborative : www.onbsinp.espaces-naturels.fr

Site de l'INPN : inpn.mnhn.fr

Les règles de diffusion des données au niveau national

● *Edito*

La diffusion telle que prévue par le protocole SINP de 2013, des données précises d'observation de taxons, notamment leur téléchargement sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), plate-forme nationale du SINP, est un sujet d'importance pour de nombreux acteurs de la biodiversité.

Partant de ce constat, le ministère de l'écologie a réfléchi à un nouveau mode de diffusion à partir de septembre 2014. La consultation de la coordination technique et scientifique, des correspondants en région, du comité de pilotage SINP et du comité d'orientation de l'INPN au premier semestre 2015, a permis de dégager de nouvelles modalités de diffusion.

Celles-ci reposent sur trois principes. Le premier prévoit pour le grand public une diffusion par défaut des données géographiquement floutée, variable selon le degré de sensibilité des données. Le second propose pour certains organismes habilités par le comité de pilotage, une diffusion de tout ou partie des données avec leur précision maximale disponible dans le SINP. Le troisième concerne les demandes d'extraction de données précises par le grand public ou des organismes non habilités; ces demandes seront gérées par le MNHN pour les demandes de portée nationale et les régions pour les demandes régionales.

Ces modalités font l'objet d'une consultation publique jusqu'à la fin de l'année.

Chacun(e) est invité(e) à en prendre connaissance sur le site www.naturefrance.fr et à faire part de son avis.

Une réunion de consultation des acteurs de la biodiversité le 22 octobre prochain permettra de finaliser une proposition qui sera présentée au comité de pilotage du SINP en fin d'année.

Le protocole SINP sera modifié en conséquence début 2016.

Sommaire

<i>Edito</i>	p1
Les propositions	p2
La consultation	p3
Actualités du SINP	p4

Les propositions de diffusion de données sur la plate-forme INPN

Principes

- Distinguer «échange de données» (précises) entre les plate-formes régionales, thématiques et nationale et «diffusion de données» floutées sauf volonté du producteur.
- Traitement au cas par cas des différentes demandes d'extraction de données précises (pour un périmètre infra-régional, la région instruit, pour le supra-régional, c'est le MNHN)
- Certains organismes habilités par le comité de pilotage peuvent voir et télécharger les données précises selon deux types d'habilitation : uniquement les données non sensibles (DNS) ou la totalité des données (DNS+DS). Les DREAL/DEAL/DRIEE sont habilités d'office DNS+DS.

Modalités proposées :

Thématique SINP			Autres publics	Organismes habilités par le comité de pilotage		
				DNS	DNS+DS	
Observation de taxon	Sans demande	Donnée non sensible	Le producteur souhaite une diffusion floutée	Diffusion à la commune, la maille 10km et selon le cas l'espace protégé, N2000, ZNIEFF	Diffusion avec la précision maximale disponible dans le SINP	Diffusion avec la précision maximale disponible dans le SINP
			Le producteur souhaite une diffusion précise	Diffusion avec la précision maximale disponible dans le SINP		
		Donnée sensible		Diffusion avec la précision selon degré de floutage fixé par la plate-forme régionale/thématique : <ul style="list-style-type: none"> • 1 -commune, • 2 -maille 10 × 10km, • 3 -département • 4 -aucune 	Idem autres publics	
	Sur demande			Traitement au cas par cas des demandes de données non sensibles ou sensibles précises en lien avec les plate-formes régionales et thématiques.		
Espaces protégés				Diffusion précise de la totalité de l'information au format COVADIS		
Autres thématiques (relevés de végétation, habitats, patrimoine géologique)				Idem thématique « observation de taxon »		

La consultation en cours

sept. 2014 : début des réflexions avec le MNHN et la FCBN

déc. 2014 : présentation en coordination technique et scientifique (CST) d'une première version des modalités de diffusion des données

fév-mars 2015 : consultation des régions sur une deuxième version tenant compte des avis des membres de la CST, échanges mail, propositions d'amendements

mai 2015 : présentation aux correspondants régionaux du SINP, discussions, amendements de la proposition

juin 2015 : présentation et discussion en comité de pilotage et en comité d'orientation du SINP d'une nouvelle proposition

août 2015 : diffusion nationale de la proposition présentée en juin, mise en ligne sur le site [Naturefrance](http://naturefrance.fr)

28 sept. 2015 : GT sur la liste des organismes habilités et des modalités de diffusion

22 oct. 2015 : réunion nationale de concertation

déc. 2015 : présentation au comité de pilotage, adoption définitive

janv. 2016 : publication de la révision du protocole SINP

Accéder au document soumis à consultation : Cliquez sur le lien [ici](#)

Donner son avis : Vous pouvez adresser un message à l'adresse mail www.naturefrance@developpement-durable.gouv.fr